

Les écoles normales [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 16

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne. — Rabais pour les annonces répétées

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg,
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à MM. Bondallaz et Wicht, instituteurs, à
Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie-Librairie catholique, Grand'Rue, 13, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Les Ecoles normales (suite). — L'éducation des sens par les promenades scolaires. — Rapport sur la question de l'organisation du Musée scolaire. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Technicum. — Avis officiels.*

LES ÉCOLES NORMALES

(Suite.)

Il reste encore, dans le Rapport que nous avons pris à tâche de résumer et d'analyser, une foule de considérations et de renseignements du plus haut intérêt.

Malgré l'extrême variété constatée dans les divers pays au point de vue des études, on peut cependant dégager les tendances de l'enseignement normal, qui se compose partout d'une partie littéraire, d'une partie scientifique et d'une partie pédagogique ou professionnelle. Presque partout aussi, on trouve insuffisant le temps consacré à la préparation des maîtres.

Dans le programme de la partie littéraire, certaines matières pourraient être réduites et même supprimées. « Beaucoup de bons esprits, en France, ne sont pas loin d'admettre, par exemple, qu'un cours de *littérature* détaché et donné en dehors des autres leçons de langue ne se justifie pas à l'école normale. »

Les études littéraires sont incontestablement un excellent moyen de développement intellectuel. L'interprétation des

auteurs, la lecture expliquée, les exercices de composition sagement gradués assouplissent et aiguisent l'intelligence. Quant à l'*analyse littéraire*, pour être bien comprise, elle doit sortir « du cadre d'une simple paraphrase de l'auteur où l'on suit le récit en approuvant avec force éloges... ; ce qu'il importe de savoir, c'est ce que l'élève pense lui-même du style, de sa force, de son mouvement, de sa rapidité, etc.. »

« Est-il nécessaire de rappeler que l'*histoire de la littérature*, pas plus que l'histoire nationale ou universelle, n'est une aride nomenclature de faits, de noms, de dates ? C'est davantage la littérature dans ses monuments, c'est-à-dire les auteurs eux-mêmes qu'il faut étudier. A quoi peuvent bien servir les longues considérations critiques sur la valeur d'une œuvre que l'élève ne connaît pas, qu'il n'a pas lue, qu'il n'aura peut-être jamais l'occasion de lire et d'où il ne pourrait rien tirer de pratique pour ses leçons, si, par hasard, le dit ouvrage lui tombait sous les yeux ? »

« L'histoire littéraire ainsi comprise habitue l'élève à cet esprit de critique à outrance, souvent dissolvant et malsain, que l'on reproche à bon nombre de nos jeunes gens, à la manie de tout vouloir apprécier et juger, à la superficialité qui se paye de mots, au verbiage dont parle Michel Bréal quand il dit : « Tous ceux qui connaissent notre instruction publique avouent que la plaie dont nous souffrons le plus, non pas seulement à l'école primaire, mais à tous les degrés de l'enseignement, c'est le verbalisme. Trop de mots, pas assez de choses : sous les mots, nous ne voyons pas les choses qui les recouvrent, et le langage, au lieu de nous servir à découvrir la réalité, le plus souvent nous la dérobe. »

Dans une école normale, la littérature, en général, doit exercer une influence sur la vie morale. Après avoir lu un beau morceau, l'élève doit non seulement se croire plus instruit, mais se sentir meilleur. Le choix des œuvres, parmi tant d'auteurs de valeur inégale, est chose à la fois difficile et délicate.

Quant aux *langues vivantes*, elles sont généralement apprises pour être parlées. Il est donc préférable de les enseigner par la méthode directe, basée sur l'intuition.

Dans le programme d'*histoire*, l'auteur du Rapport trouve qu'il n'y a pas mal à élaguer. L'histoire universelle pourrait être écourtée au profit de l'histoire nationale, que les futurs instituteurs doivent connaître à fond.

Il faut pourtant remarquer qu'en arrivant à l'école normale, l'aspirant instituteur a déjà parcouru toute l'histoire nationale, tandis qu'il ne connaît pas, ou du moins ne connaît que très peu l'histoire universelle. Celle-ci a, dès lors, pour lui tout l'attrait de la nouveauté, et nombreux sont les élèves qui l'étudient avec un entrain admirable. D'autre part, l'histoire de notre petit pays est intimement liée à l'histoire universelle. Pour donner aux normaliens des notions suffisamment appro-

fondies, nous pensons que l'histoire de la Suisse et du canton doit s'étudier parallèlement à l'histoire religieuse et politique des autres nations. N'est-ce pas dans l'histoire des peuples voisins que, le plus souvent, se trouve la raison d'être des faits et des institutions de notre petit pays?

En histoire générale, c'est moins sur le récit des batailles, l'énumération des rois et des dynasties, en un mot, c'est moins sur les faits confiés à la mémoire que sur leurs causes, leur enchaînement, leurs conséquences, comme aussi sur les mœurs des différents peuples, leurs institutions, leurs croyances, leur civilisation qu'il faut insister. Moins d'histoire ancienne, si l'on veut, afin de se ménager du temps pour mieux étudier les époques les plus rapprochées de la nôtre.

Depuis quelques années, l'enseignement de la *géographie* est en train de se transformer. La sèche nomenclature des montagnes, des localités, des cours d'eau les plus remarquables, etc., a fait place à des procédés d'observations sur « le climat, la flore, la faune, les richesses minérales, le commerce, l'industrie, les voies de communication », et à des études sur les relations réciproques de l'homme et du sol.

Selon nous, ces trois branches : l'histoire, la géographie et l'instruction civique devraient être, si possible, enseignées par le même professeur.

Au sujet des *mathématiques*, M. Guex dit entre autres ceci : « Quelques écoles normales enseignent les éléments de la trigonométrie et de la géométrie analytique; mais la plupart ne dépassent guère la résolution de l'équation du second degré à une inconnue, . . . les progressions, l'usage des tables de logarithmes, les intérêts composés et les annuités. » C'est bien suffisant, soit que l'on considère les besoins futurs de l'aspirant instituteur, soit que l'on tienne compte de la valeur éducative des mathématiques.

Etudier les *sciences physiques et naturelles* en elles-mêmes et dans leurs rapports avec l'hygiène et l'agriculture, est une méthode qui paraît recommandable. « On gagne ainsi un temps précieux, les divers enseignements ayant été coordonnés de manière à se compléter l'un l'autre... L'hygiène et l'agriculture, toutefois, figurent comme branches spéciales au programme de beaucoup d'écoles normales, en Suisse. » A Hauterive, par exemple, les notions d'agriculture se réduisent actuellement à la culture potagère, l'arboriculture et certaines cultures spéciales. L'enseignement de l'hygiène générale et de l'hygiène scolaire y est donné par le professeur de pédagogie.

Le Rapport n'a que trois lignes consacrées au *dessin*. Il nous semble que cette branche mérite une place d'honneur à l'école normale. Le dessin excite l'esprit d'observation, contribue puissamment au développement du sens artistique, sans oublier surtout qu'il est un très précieux auxiliaire de l'enseignement à tous les degrés. Un maître habile aura fréquemment l'occa-

sion de recourir au dessin dans ses leçons. Quelques coups de craie à la table noire font voir un objet plus nettement qu'une longue description verbale.

Les *travaux manuels* sont en honneur dans les écoles normales de France; mais les séminaires pédagogiques allemands ne leur ont pas encore ouvert leurs portes. En Suisse, sept écoles normales ou sections pédagogiques enseignent les travaux manuels et, de préférence, les travaux sur bois.

Le *chant* est enseigné partout. Les écoles normales françaises ne connaissent pas encore l'enseignement de la *musique instrumentale*, tandis que, en Allemagne et en Suisse, l'orgue, le piano, l'harmonium et le violon ont leur place marquée dans les écoles normales.

La *gymnastique* enfin, avec deux ou trois heures par semaine, comporte presque partout des jeux, des promenades, des exercices d'ordre, des mouvements d'ensemble avec ou sans engins, des exercices aux appareils, etc., ainsi que la préparation méthodique à l'enseignement de cette branche dans les écoles primaires. Dans ce but, les élèves-maitres de dernière année enseignent la gymnastique aux élèves de l'école d'application, sous le contrôle des professeurs.



L'éducation des sens par les promenades scolaires

A l'école, la promenade n'a pas seulement un but hygiénique, mais elle tend au développement de l'observation par les sens. Voici quelques idées à ce sujet :

Développement de la vue. — Je puis, par exemple, conduire mes élèves sur une hauteur. De là, je leur ferai examiner le paysage. Ils le compareront avec un autre qu'ils auront vu précédemment et s'appliqueront à des exercices d'orientation. Mes élèves observeront aussi les oiseaux, apprendront à les distinguer par leur vol, leur plumage. Dans les arbres, ils considéreront la structure, la hauteur, la nature de l'écorce, la forme et la couleur des feuilles. Ils distingueront les prés d'avec les champs. Par une longue série d'efforts, j'arriverai à faire apprécier les distances, je saurai faire aussi à ce sujet des applications géographiques ou historiques.

La hauteur relative des montagnes nous donnera plusieurs problèmes à résoudre. Il faudra tenir compte en cela de la distance; ainsi une montagne moins élevée paraîtra plus haute qu'une autre à cause de son plus grand rapprochement. Par l'examen du petit cours d'eau ou du ruisseau voisin, j'arriverai à faire comprendre les différents accidents d'une rivière dans